

## AVIS DE PUBLICITÉ – APPEL À CANDIDATURES FÊTE FORAINE DE NARBONNE PLAGE 2025

**Type de procédure** : Mise en concurrence préalable à l'attribution d'une autorisation domaniale sur le Domaine Public en vue d'une exploitation économique.

**Objet** :

La Ville de Narbonne souhaite organiser une fête foraine afin de dynamiser sa station balnéaire de Narbonne Plage.

La fête foraine de Narbonne Plage se déroulera du samedi 21 juin au dimanche 31 août 2025.

**Contexte** :

La fête foraine de Narbonne Plage compte 8 emplacements situés place de la Méditerranée. Elle est destinée à un jeune public.

**Cadre Juridique** :

L'article L2122-1-1 du Code Général de la Propriété des personnes publiques impose pour toute exploitation économique du domaine public, une « *procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester* ».

L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par un arrêté municipal délivré à titre personnel.

**Description de l'emplacement** :

La Ville de Narbonne met à disposition un emplacement nu pourvu d'eau et électricité, place de la Méditerranée pour l'installation des métiers. Pour les caravanes, un emplacement est mis à disposition.

Cette occupation sera consentie à titre onéreux, conformément aux dispositions de l'article L2125-1 du CG3P et à l'arrêté municipal fixant les redevances d'occupation du domaine public.

**Dossier de candidature** :

*Merci de télécharger le dossier, le compléter et le retourner à l'adresse indiquée ci-dessous.*



**Dépôt de la candidature :**

Date de retrait des dossiers : **2 Janvier 2025 ⇨ 3 Mars 2025**

Date d'attribution : **14 Mars 2025**

La candidature est à déposer auprès du service :

**Mairie de Narbonne /Direction des Régies et Animations Commerciales  
Place de l'hôtel de ville, CS 80823  
11785 NARBONNE CEDEX**

L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de remplir dûment, et de façon la plus exhaustive qui soit les dossiers de candidature.  
Le dossier peut être complété par toute pièce pouvant étayer la candidature.  
Tout dossier non complet sera rejeté.

**Critères de sélection :**

Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte des critères suivants :

- Respect des normes de sécurité en vigueur
- Originalité de l'attraction ou du manège
- Esthétique générale de l'attraction ou du manège
- Politique tarifaire proposée au public

Pour conserver l'attractivité de ces Fêtes Foraines et maintenir son niveau de fréquentation, la Ville de Narbonne se réserve le droit :

- de renouveler un certain nombre de métiers chaque année.